



Fiche technique N° LA3133
Juin 2010

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après préparation
sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES –
GLYCÉROPHTALIQUES – ACRYLIQUES

ANCIENNES MAÇONNERIES : ENDUIT DE CIMENT –
BETON - BRIQUE

APRES IMPRESSION : PLATRE ET DERIVES – BOIS ET
DERIVES

Everest'O Mat

Peinture décorative
d'aspect mat en finition

INTÉRIEUR

7 à 9 m²/L

PRODUIT COMPATIBLE AVEC UNE DÉMARCHE HQE®



EU Ecolabel : FR/33/028

Fonction :

Peinture décorative formulée à base de résine glycérophtalique en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales, plafonds et boiseries (*anciennes peintures, anciennes maçonneries. Après impression sur plâtre et dérivés – bois et dérivés*).

Qualités dominantes :

- Forme un film de peinture lisse et parfaitement tendu en finition.
- Camoufle efficacement les petits défauts du support.
- Son aspect "mat profond" en finition est particulièrement bien adapté pour la décoration des plafonds.
- Peinture formulée pour un meilleur respect de l'environnement (faible teneur en COV).

Caractéristiques pratiques :



= 7 à 9 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : mat profond
- **Rendement** : de 7 à 9 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel** : brosse, rouleau anti-goutte ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 15 L – 3 L – 1 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,52 à 1,58
- **Extrait sec** : 64 à 68 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 5 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement** pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds neufs et poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés)** : appliquer en impression notre EVEREST'O PRIMAIRE.
- **Sur support ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille LAURAFER.

Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.

Nous vous proposons deux types d'application :

- 1) Appliquer en 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
- 2) Application dite "mouillé sur mouillé" : appliquer directement une 1^{ère} couche à raison de 7 m²/L. Laisser sécher le temps nécessaire pour que la peinture perde son aspect brillant (par évaporation de l'eau), puis appliquer directement une 2^e couche, en croisant sur la 1^{ère} couche pour bien fermer le grain.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.